



CONSERVATOIRE
musique & théâtre
ville de Saint-Priest

Guide des actions en milieu scolaire

De la maternelle au CM2



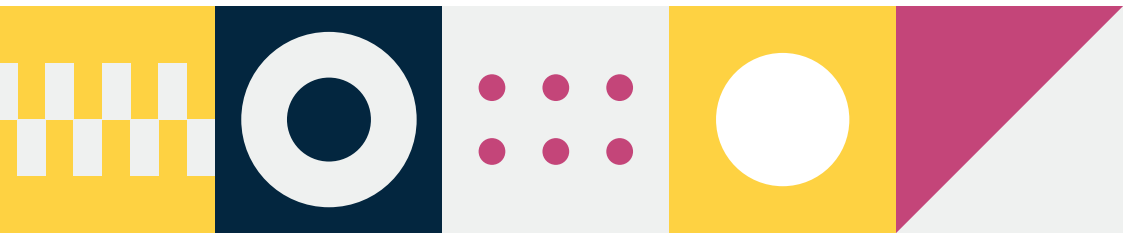
VILLE DE
SAINT-PRIEST ▶

MÉTROPOLE

GRAND LYON



*Le Conservatoire s'appuie sur une équipe
pédagogique qualifiée, polyvalente
et engagée.*



Le Conservatoire de Musique et Théâtre de Saint-Priest place l'Éducation Artistique et Culturelle au cœur de son projet d'établissement conformément au projet politique de la Ville, avec la volonté de diversifier les horizons culturels des enfants san-priots. Œuvrant en faveur d'une continuité éducative aux côtés de nombreux acteurs du territoire, il souhaite notamment se positionner comme l'un des partenaires majeurs des établissements scolaires, en leur donnant accès à un éventail de ressources et de compétences.

Le Conservatoire s'appuie sur une équipe pédagogique qualifiée, polyvalente et engagée. Elle est constituée de professeurs intervenants en milieu scolaire (PIMS) et de pédagogues artistes, engagés régulièrement dans des actions de sensibilisation, de découverte et d'apprentissage.

S'appuyant sur une expérience nourrie par plus de 30 ans de partenariat avec les écoles, ainsi que sur le dynamisme et le savoir-faire de son équipe pédagogique, le Conservatoire propose des dispositifs adaptés :

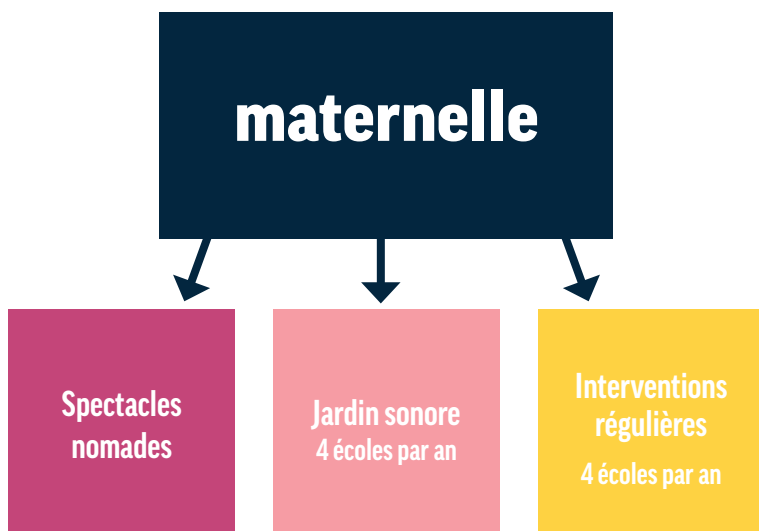
> aux enfants de maternelle

> aux enfants d'élémentaire



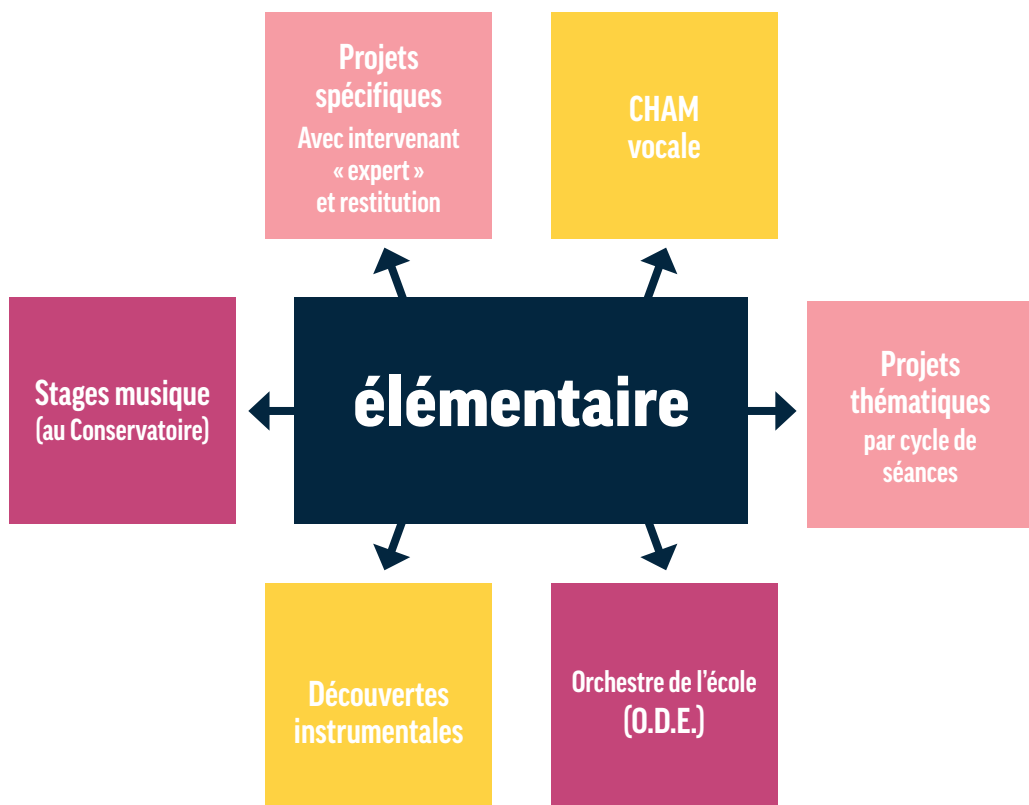
En maternelle

- Des interventions régulières d'une durée de 30 minutes en matinée, assurées par les PIMS (professeurs intervenants en milieu scolaire), pour accompagner les projets «chorale». Pour 4 écoles.
- Un «jardin sonore» : balade avec les PIMS autour du son, de l'univers sonore entourant l'enfant. En juin, pour 4 écoles.
- Un temps fort : les spectacles nomades, (30 minutes) se déplaçant dans les écoles, assurés par l'équipe des PIMS. Chants revisités ou adaptés, contes imaginés et racontés pour des enfants captivés et émerveillés.
- Toutes les écoles maternelles de Saint-Priest seront touchées par l'une ou l'autre de ces actions.



En élémentaire

Le Conservatoire offre une grande variété de dispositifs conçus et encadrés par son équipe pédagogique :



Les stages musique au Conservatoire

• Le Conservatoire propose de faire vivre une rentrée exceptionnelle aux enfants en leur offrant une « bulle musicale » sous la forme d'un stage immersif d'une semaine, pour se surpasser et gagner en estime de soi. Une expérience qui va même au-delà de l'apprentissage individuel, en favorisant la cohésion de la classe.

Intitulé des stages : choix du thème libre, ou propositions des PIMS		
Public concerné	Périodes	Durée*
4 classes d'une même école Du CE2 au CM2	Septembre / octobre lundi, mardi, jeudi, vendredi	À définir avec les PIMS

*5 ateliers par jour, prévoir pique-nique tiré du sac.

Les découvertes instrumentales

• Organisées sous la forme de séances ponctuelles animées par les professeurs du Conservatoire ou par les élèves de la CHAM* Colette, ces séances sont l'occasion d'une « rencontre » avec les instruments de musique et ceux qui les pratiquent, débutants ou experts.

Objectifs	Se familiariser avec une variété d'instruments de musique, affiner sa perception des sons, susciter l'intérêt pour l'apprentissage musical
Public concerné	Élèves des écoles élémentaires
Dates	En mars et en juin
Durée	1 h / séance

*CHAM : Classe à Horaires Aménagés Musique (au collège Colette de la 6^e à la 3^e)





Les O.D.E. (orchestres de l'école)

- Dispositif d'apprentissage de la musique par l'orchestre offrant aux élèves une opportunité unique de développer leurs compétences musicales, d'améliorer leur attention et leur concentration, tout en favorisant la créativité et le sentiment d'appartenance à l'école. Le P.E. (professeur des écoles), en tant que musicien de l'orchestre, participe activement aux côtés de ses élèves, générant un environnement d'apprentissage collaboratif où élèves et enseignant se soutiennent mutuellement.
- Ce dispositif est encadré par un PIMS et des professeurs instrumentistes du Conservatoire.
- Les instruments sont mis à disposition par le Conservatoire.
- L'école doit disposer de 3 salles pour les séances dont une assez grande pour accueillir l'orchestre en tutti, et d'un espace de stockage des instruments sécurisé.
- Dispositif sur deux ans.

Objectifs	Apprendre à jouer d'un instrument en orchestre. Construire une identité de classe au sein d'un projet artistique. Partager des valeurs telles que solidarité, rigueur, écoute. Découvrir des répertoires, fabriquer du commun.
Public concerné	À partir du CE1 3 O.D.E. / 3 écoles
Période	Septembre à juin. Particularité : sur 2 ans.
Durée	1 à 2 séances par semaine

CHAM vocale

- Classe à horaires aménagés musique (CHAM) : dispositif s'appuyant sur des directives officielles du ministère de l'Éducation nationale.
- Ce dispositif est encadré par deux professeurs du Conservatoire et du P.E. référent de la CHAM.

Objectifs	Développer les compétences vocales, cultiver la sensibilité musicale, favoriser l'épanouissement artistique et personnel à travers le chant choral, découvrir des répertoires, fabriquer du commun.
Public concerné	Une classe de CM1/CM2 du Groupe scolaire Berlioz.
Période	Septembre à juin. Particularité : sur 2 ans.
Durée	2 à 3 interventions par semaine.



Les projets thématiques

Par cycle de séances

- Co-construits par les professeurs des écoles et les PIMS, ces projets sont en premier lieu une rencontre avec l'art, une sensibilisation à la musique, une expérimentation d'un domaine particulier et ont un lien avec le projet d'école. Ils sont validés par l'Éducation nationale (fiche projet), qui détermine également leur temporalité (au semestre ou à l'année).
- Ils se déroulent au sein de l'école et sont organisés par cycles hebdomadaires de 50 minutes.
- La restitution de ces projets n'est pas obligatoire, les musiciens intervenants se réservent la possibilité de l'inclure au Festiv'oles (le festival des écoles).
- Les conditions matérielles de la réalisation d'un projet thématique doivent être étudiées, préparées et adaptées par le PIMS et le professeur des écoles, avant sa mise en route.
- Le Conservatoire met à disposition gratuitement un instrumentarium pour chaque école. L'école doit en assurer l'entretien, l'inventaire régulier et la sécurité.

Les projets spécifiques

Par cycle de séances

- Proposés par l'équipe des PIMS, ces projets font appel à une organisation partagée avec des intervenants extérieurs « experts » dans un domaine spécifique (musique électro acoustique, jazz, percussions corporelles, etc.). Ils se déroulent sur un temps bien défini et se terminent par une restitution programmée, dès la structuration du projet. L'équipe technique du Conservatoire accompagnera les projets.
- Ces projets spécifiques nécessitent un investissement particulier, lié aux perspectives envisagées, aux attendus, au travail d'équipe, ceci pouvant aller jusqu'à des mobilisations hors temps scolaire.



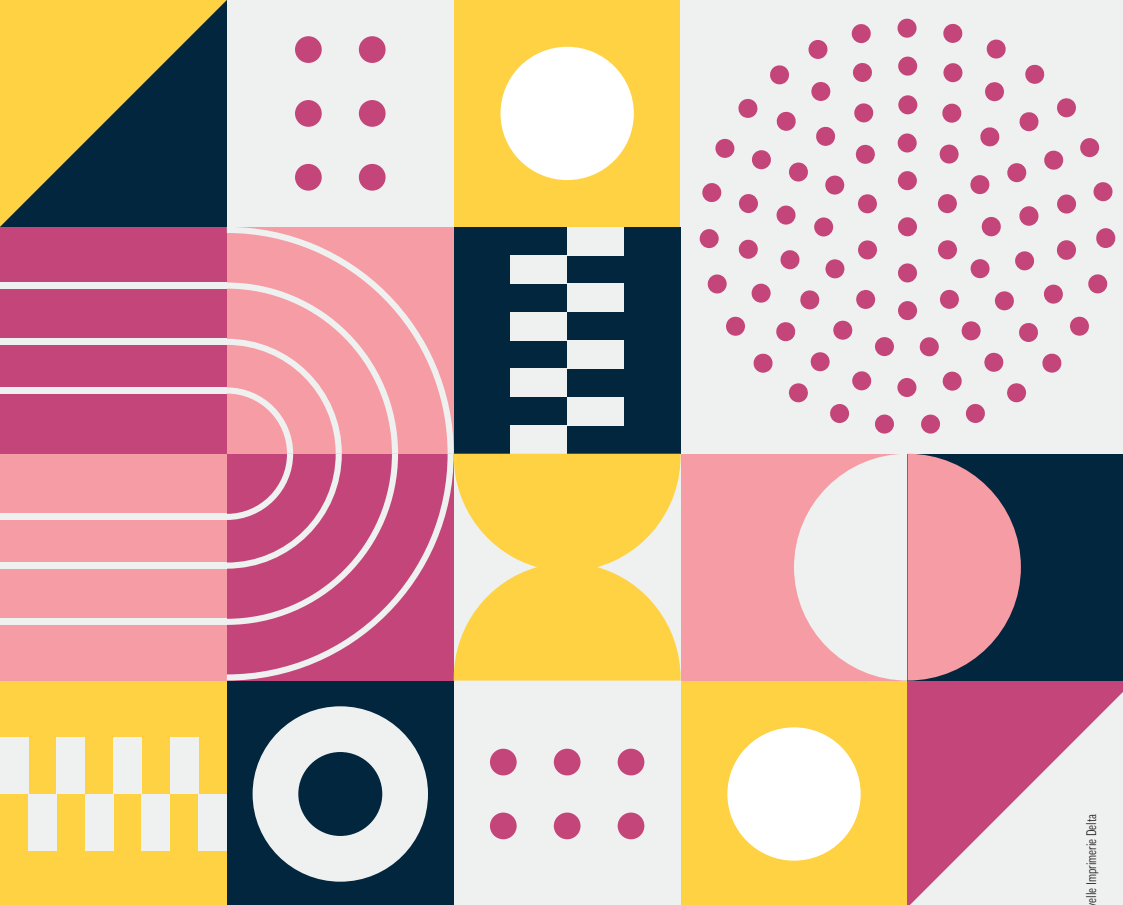


FESTIV'OLES

Le festival des écoles

- En raison d'un très grand nombre de restitutions et concerts d'école, le Conservatoire a choisi de proposer un festival des écoles.
- Regrouper les spectacles scolaires durant une semaine dédiée permet une gestion efficace des ressources matérielles et humaines, tout en offrant aux enfants une expérience scénique dans un environnement propice.
- Le Festiv'oles a lieu début juin dans une salle pouvant accueillir les spectacles (TTA, Mosaïque...).





CONSERVATOIRE

musique & théâtre

ville de Saint-Priest

Place Bruno Polga
69800 Saint-Priest
04 78 20 03 22

conservatoire@mairie-saint-priest.fr
www.conservatoire-saint-priest.fr

